



UNE APPLICATION GRATUITE POUR ETRE INFORMÉ RAPIDEMENT



Travaux, coupure de courant, route barrée, accident... soyez informé en direct.

La commune s'est dotée d'un nouvel outil d'information au service de la population.

PanneauPocket est une application à installer sur votre smartphone.

Elle permet à chaque habitant de recevoir instantanément les notes urgentes à porter à la connaissance de la population.

La commune ne collecte pas vos coordonnées quand vous choisissez d'installer « Panneapocket ». C'est vous qui décidez de recevoir les informations diffusées par vos élus.

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE



Les nouveaux arrivants dans notre commune sont invités à se faire connaître au secrétariat de Mairie. S'ils emménagent dans une construction récente, ils pourront retirer la plaque de numérotation de leur habitation.

LAURÉATS AUX EXAMENS



Nouveaux titulaires du Brevet des Collèges, du CAP, de BEP ou du Baccalauréat, faites-vous inscrire en mairie avant le **16 octobre 2020**. Un bon cadeau vous sera offert ultérieurement pour récompenser votre réussite.

SECRETARIAT DE MAIRIE



La Mairie est ouverte au public aux horaires habituels.

Pour votre santé et celle des employés communaux, nous vous demandons de porter un masque et de respecter les marquages.

- Lundi : 8h30 - 12h15
- Mardi : 8h30 - 12h15 et 16h00 - 18h00
- Jeudi : 8h30 - 12h15
- Vendredi : 8h30 - 12h15 et 16h00 - 19h00

betty.catala@villaries.com

05 61 84 98 90

<http://www.villaries.fr>



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie toute l'année. Elles sont aussi accessibles par voie dématérialisée sur le site internet

<http://www.service-public.fr>.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est située à l'étage de la Mairie et est ouverte au public aux jours et horaires suivants :

- Mercredi : 16h00 - 19h00
- Vendredi : 17h30 - 19h00

Nous faisons appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour renforcer les bénévoles actuels en allant les rencontrer aux permanences ci-dessus.

Tous solidaires. Pour protéger ceux que nous aimons, respectons les gestes barrières.



Se laver très
régulièrement
les mains

Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir

Garder une
distance d'au
moins 1 mètre
avec les autres
personnes

Saluer sans
se serrer
la main,
arrêter les
embrassades

Se confiner
en cas de
symptômes
(toux,
fièvre...)

ET SI ON PARLAIT CIVISME ?



Matelas, vieux tapis, chauffe-eau usagé... on trouve de tout près des conteneurs.



La commune n'a pas la possibilité d'assurer le ramassage des objets de toute sorte déposés sur le domaine public en dehors des dates de ramassage des encombrants.

Ce sont des bénévoles qui se chargent de pallier le laisser-aller de quelques-uns.

Pourquoi ne pas les apporter soi-même à la déchèterie comme le font la plupart des habitants dont le civisme doit être salué ?

LA DÉCHÈTERIE LA PLUS PROCHE



Elle est située à proximité de l'accès autoroute A68, entre Garidech et Montastruc.



Vous retrouverez tous les détails sur le site internet de DECOSET : <http://www.decaset.fr>.

- Lundi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00
- **Mardi : fermé**
- Mercredi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00
- Jeudi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00
- Vendredi : 9h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00
- Samedi : 9h30 - 18h00
- Dimanche : 9h30 - 18h00
- **jours fériés : fermé**



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées tous les mardis.

Les déchets recyclables triés sont quant à eux relevés les mercredis des semaines paires.

Vous retrouverez toutes les informations et les calendriers de collecte sur le site internet de la Communauté de Communes :

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/vie-quotidienne/les-ordures-menageres>



ENCOMBRANTS

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le **lundi 2 novembre**.

Pensez à vous inscrire en Mairie au plus tard le **lundi 26 octobre**.

Les ordures ménagères

Toutes les semaines

Déchets dans des sacs fermés et bac à couvercle noir, bordeaux ou vert



Les emballages recyclables

Toutes les 2 semaines

Emballages en vrac et vidés



Les bouteilles et bocaux en verre

